UN MANDAT, UN CONTRAT...

En 1968, en me présentant pour la première fois à vos suffrages, j'avais pris quelques engagements ; je crois pouvoir dire que je les ai tenus et au-delà. Aujourd'hui, je vous en propose d'autres.

Un député a dans mon esprit trois missions :

La première concerne son action nationale.

Pour les cinq années qui viennent, mes objectifs seront : **une France libre, une France plus juste, une France plus humaine.**

Tous les sacrifices, tous les efforts méritent d'être consentis quand les libertés sont menacées. A cet égard, ma détermination sera inflexible, mes forces toujours mobilisées.

L'expansion doit permettre plus de justice sociale envers les plus défavorisés : personnes âgées, handicapés, veuves, petits commerçants et artisans.

Je propose l'harmonisation des lois sociales en Europe, en adoptant, dans tous les domaines, la loi la plus avantageuse sur le plan social appliquée par chacun des neuf pays.

En outre, un effort particulier sera entrepris pour réduire les écarts sociaux, par une augmentation des bas salaires. Dans cet esprit, les retraites minimales seront doublées, les prisonniers de guerre auront la retraite à 60 ans, les anciens d'A.F.N. la carte de combattant. Un autre objectif est la gratuité scolaire : livres, fournitures et transports.

Enfin, la démographie et l'expansion permettent désormais de prévoir, pour tous, la retraite à 60 ans dans 5 ans et par paliers.

Pour parvenir à une société plus humaine, la participation deviendra le moyen fondamental entre le capitalisme sauvage et le collectivisme contraignant. Les cadres, les ouvriers seront associés à la marche des entreprises. La mensualisation généralisée donnera à tous les travailleurs la dignité à laquelle ils ont droit.

La deuxième tâche d'un député est régionale.

POUR L'AGRICULTURE :

Les revenus agricoles doivent suivre une ascension régulière. Les prix à la production et notamment le lait, la viande, les céréales, en constante progression, assureront une hausse permanente du niveau de vie.

L'I.V.D. deviendra une retraite complémentaire pour tous les exploitants. Le revenu cadastral sera à nouveau révisé.

En cinq ans, toutes les communes de la circonscription, y compris les écarts, auront l'eau.

Un effort important sera réalisé pour la voirie, l'assainissement et les bâtiments d'élevage. L'exploitation familiale sera ainsi préservée, mais modernisée.

POUR LES COMMERÇANTS ET LES PROFESSIONS LIBÉRALES :

La patente sera supprimée et remplacée par un impôt plus juste, assis sur le chiffre d'affaires et payable par tous les contribuables des villes.

Le principe : « à salaire égal impôt égal » permettra de nouveaux allègements fiscaux.

Le système des retraites sera amélioré, l'assurance-maladie couvrira les risques à 70 %.

La concurrence des grandes surfaces sera réglementée.

POUR LES FONCTIONNAIRES :

Les traitements augmenteront comme les salaires des entreprises privées. Les zones de salaire seront supprimées.

POUR LES JEUNES :

Les C.E.S. de Thury-Harcourt et Aunay-sur-Odon, déjà programmés, seront réalisés ainsi que des C.E.S. ou C.E.G. à Evrecy, Bény-Bocage, Saint-Sever et Verson.

Des maternelles seront à la disposition de tous.

Des mille-clubs dans les cantons de Vassy, Condé-sur-Noireau, Bény-Bocage et Aunay-sur-Odon, complèteront les 5 mille-clubs existant déjà.

POUR LES ANCIENS :

Les retraites augmenteront proportionnellement plus que le coût de la vie. Des maisons de retraite nouvelles seront prévues à Vire et Vassy notamment.

POUR LES FEMMES :

L'habitat rural sera amélioré.

Les salaires féminins s'ajusteront sur les salaires masculins.

POUR LES CRÉATIONS D'EMPLOI :

2.000 emplois nouveaux seront créés et répartis dans tous les centres du Bocage.

POUR LES ÉQUIPEMENTS :

Les axes Vire - Saint-Lô, Caen - Villers-Bocage - St-Martin-des-Besaces - Pontfarcy seront réalisés. Les routes ex-nationales Condé-sur-Noireau - Thury-Harcourt, Condé-sur-Noireau - Vire, Vire - Pontfarcy seront améliorées.

Le Paris - Granville par la voie ferrée sera modernisé.

Des logements sociaux, des lotissements en accession à la propriété, un hôpital psychiatrique seront construits.

POUR L'ENVIRONNEMENT :

Le Bocage et la Suisse Normande devront être préservés ; des actions en faveur de l'environnement seront entreprises, complétant « la Vire, rivière pilote ».

Ainsi ces régions naturelles et authentiques garderont-elles leur caractère et faciliteront-elles le développement du tourisme.

Enfin, comme avant

Je serai à la disposition de tous et faciliterai les contacts individuels.

Pour mieux vous défendre, à Bruxelles, à Paris, à Caen, il faut que je sois informé.

Pour voter de meilleures lois, je dois connaître vos préoccupations.

Le député a un rôle humain. Au-delà des divisions politiques, dépassant la recherche du profit matériel, il doit avoir la volonté de rapprocher les hommes, de préserver la paix à l'extérieur et à l'intérieur, de donner un sens à la vie. Telle sera ma volonté, si j'ai votre confiance.



Olivier STIRN

Conseiller Général, Maire de Vire

Candidat de l'Union des Républicains de Progrès



Charles MALOUIN

Maire de Lassy

Président du Syndicat Intercommunal de la Druance

Administrateur du Crédit Agricole

Imp. LE CORNEC - Vire

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU CALVADOS

SOUS-PREFECTURE DE VIRE

Vire, le 28 Février 1973.

N° 777/JF/RL



LE SOUS-PREFET DE VIRE

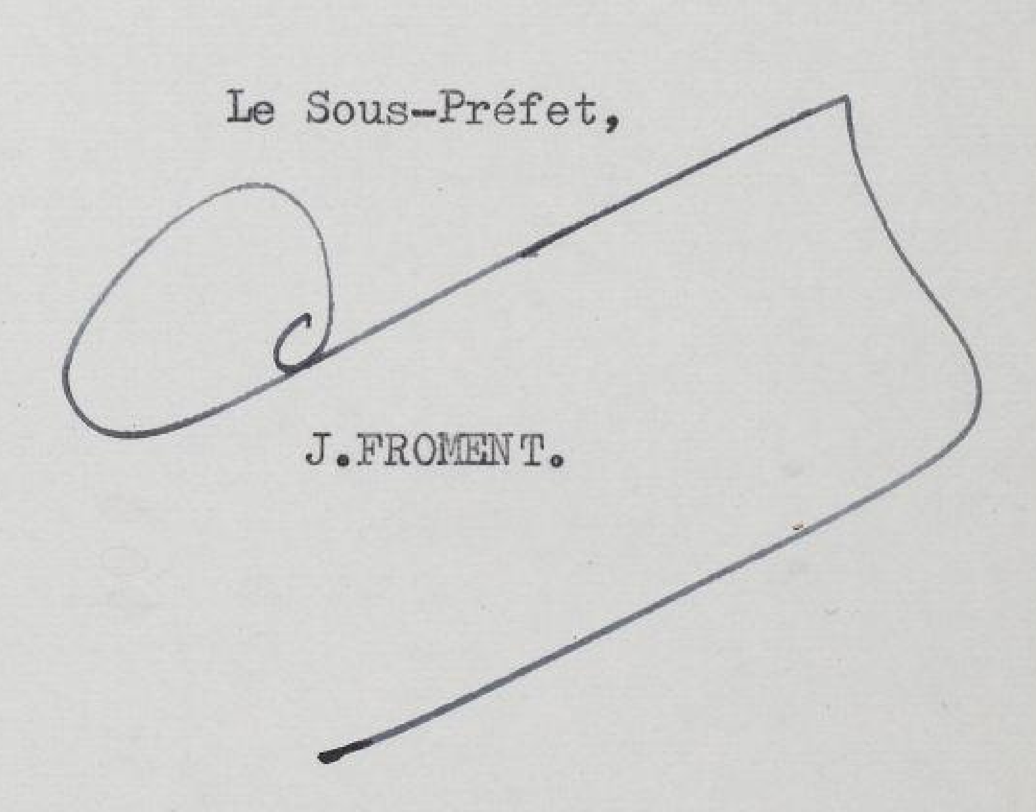
à

Monsieur LE PREFET DE LA REGION
DE BASSE-NORMANDIE
PREFET DU CALVADOS
Cabinet
C A E N.

Objet - Elections législatives du 4 Mars 1973.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, pour votre information, 5 exemplaires des circulaires transmises ce jour aux électeurs et électrices de la 5ème Circonscription pour les 4 candidats en présence pour le premier tour des élections législatives du 4 Mars 1973.

Le Sous-Préfet,



J.FROMENT.